Fake news : “Depuis 1850, il existe un délit de fausse nouvelle”

04/03/2018 à 22h57



Emmanuel Pierrat, avocat et écrivain, a vivement réagi ce dimanche sur BFMTV à l’intention d’Emmanuel Macron de proposer une loi pour lutter contre les “fake news”. *“Depuis 1850, il existe un délit de fausse nouvelle en France. Quelle est l’utilité de créer un délit de fake news qui ressemble peu ou prou au délit de fausse nouvelle*“, a-t-il demandé. *“C’est une loi démagogique, liberticide qui ne servira à rien, si ce n’est à faire plaisir à celui qui l’a annoncée*“, a-t-il ajouté.